

**DOSSIER  
DE PRESSE**



# La Carsat Bretagne récompense 2 entreprises du Finistère exemplaires en matière de santé et sécurité au travail

Remise de prix le 8 octobre 2021 au salon Safexpo (Brest)



## En avant-propos, quelques chiffres :

En 2019, la Carsat Bretagne a relevé au niveau de la région :

- 37 000 accidents du travail (AT) par an, soit 1 AT avec arrêt toutes les 2 minutes sur le temps travaillé, 1 AT grave toutes les 50 minutes et 1 AT mortel tous les 15 jours.
- 3 400 maladies professionnelles, soit 1 maladie toutes les 25 mn (dont 90% en lien avec les TMS)

Dans le cadre de sa mission visant prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles, la Carsat Bretagne valorise les entreprises qui intègrent la santé et la sécurité au travail dès la conception des locaux ou des situations de travail grâce à la distinction « Acanthe, bâtir plus sûr ». Depuis qu'elle a réactualisé le concept en 2017, la Carsat Bretagne a distingué 22 entreprises.

## Sommaire

LA CARSAT BRETAGNE RECOMPENSE 2 ENTREPRISES DU FINISTERE EXEMPLAIRES EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	3
LA CONCEPTION DES LIEUX ET SITUATIONS DE TRAVAIL (CLST)	4
SUBVENTION PREVENTION TPE REGIONALE « LOCAUX + SURS »	4
« ACANTHE, BATIR PLUS SUR » : UNE DISTINCTION POUR VALORISER DES ACTIONS EXEMPLAIRES	4
LES ENTREPRISES DISTINGUEES LORS DE SAFEXPO 2021	5
IROISE FOURGONS AMENAGES	5
AUTODISTRIBUTION FICHOU	7

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 8 octobre 2021

## La Carsat Bretagne récompense 2 entreprises du Finistère exemplaires en santé et sécurité au travail

Le 8 octobre 2021, dans le cadre du salon de la prévention et de la sécurité Safexpo 2021, les experts risques professionnels de la Carsat Bretagne présentent la démarche conception des locaux et situation de travail (CLST) pour une construction sécurisée ainsi que la subvention prévention TPE « Locaux + sûrs ». A cette occasion, la Carsat remet la distinction « Acanthe, Bâtir plus sûr » aux entreprises finistériennes Iroise Fourgons Aménagés et Autodistribution Fichou pour valoriser leur démarche en santé et sécurité au travail intégrée dès la conception de leurs nouveaux locaux.

### La conception des locaux et situations de travail : un enjeu de santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail doivent être une préoccupation essentielle des entreprises. Un projet de construction neuve, une rénovation, une extension, sont autant d'occasions de mettre en place de nouvelles situations de travail adaptées, gages du bien-être physique et psychologique des salariés et de performance de l'entreprise.

L'approche conception des locaux et situation de travail (CLST) intègre les exigences réglementaires, qui s'imposent au maître d'ouvrage comme à l'employeur, et s'appuie sur l'ingénierie développée par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-risques professionnels. En qualité d'assureur social des accidents du travail et des maladies professionnelles, la Carsat Bretagne développe une offre de service en matière de CLST. Elle conseille et accompagne techniquement, voire financièrement (sous certaines conditions) les entreprises dans leurs projets avec une approche pluridisciplinaire (spécialistes du domaine d'activité de l'entreprise ou des risques à traiter, en particulier des nuisances physiques ; ergonomes, ...).

### Subvention Prévention TPE régionale « Locaux + sûrs »

La Subvention Prévention TPE « Locaux + sûrs » est une aide régionale de la Carsat Bretagne destinée aux établissements de moins de 50 salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale. L'objectif est de financer des mesures de protection permettant d'améliorer les conditions de travail en adaptant les locaux au travail qui doit y être réalisé, y compris la maintenance et l'entretien du futur bâtiment.

### «Acanthe Bâtir plus sûr» : une distinction pour valoriser les actions exemplaires

La Carsat Bretagne remet la distinction « Acanthe, bâtir plus sûr » aux entreprises qui intègrent la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail.

Ces récompenses visent les différents secteurs d'activité afin que les concepteurs, équipementiers et maîtres d'œuvre prennent en compte les innovations technologiques et les bonnes pratiques de conception pour une prévention pérenne des risques professionnels.

A l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du salon sur la prévention et la sécurité au travail Safexpo, la Carsat Bretagne remet la distinction « Acanthe Bâtir plus sûr » à deux entreprises locales :

- **l'entreprise Iroise Fourgons Aménagés**
- **l'entreprise Autodistribution Fichou.**

## La conception des lieux et situations de travail (CLST)

Les préventeurs de la Carsat Bretagne peuvent conseiller une entreprise dès l'étude d'un projet. Dès la phase de création ou d'aménagement de locaux, ils aident à prendre en compte les besoins qui seront à intégrer dans les cahiers des charges. Cette démarche ergonomique de conception permet d'obtenir des lieux et des situations de travail parfaitement adaptés aux activités qui y sont réalisées, y compris les interventions ultérieures sur l'ouvrage (maintenance...).

### Des enjeux économiques, sociaux et réglementaires

Prendre en compte la santé et la sécurité dès la conception des lieux et situations de travail peut éviter à une entreprise :

- des surcoûts ultérieurs pour corriger des situations de risque mal appréhendées ou des situations de travail mal conçues,
- de l'absentéisme résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles,
- une détérioration de l'image de marque, de l'attractivité de l'entreprise,
- une dégradation du climat social,
- une réduction de la performance,
- une, voire plusieurs situations irréversibles. L'organisation des flux, les implantations, notamment des machines, un carrelage glissant, un escalier mal conçu, l'éclairage naturel insuffisant en constituent des exemples courants.

## Subvention Prévention TPE régionale « Locaux + sûrs »

La Subvention Prévention TPE « Locaux + sûrs » est une aide régionale de la Carsat Bretagne destinée aux entreprises de moins de 50 salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale.

Son objectif est le financement de 4 points clés de la conception des lieux et situations de travail :

- Protections collectives contre les chutes de hauteur et/ou accès sécurisé
- Circulations extérieures et séparation des flux
- Éclairage naturel et
- Absorption acoustique des locaux de travail (hors locaux administratifs).

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

## « Acanthe, bâtir plus sûr » : une distinction pour valoriser des actions exemplaires

La distinction « Acanthe, bâtir plus sûr » vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail. Les préventeurs de la Carsat Bretagne assurent le suivi de nombreux projets qui leur permettent de capitaliser des bonnes pratiques en prévention autour d'aménagements de situation de travail et de les déployer vers d'autres acteurs : les branches professionnelles, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes, collectivités territoriales, chambres consulaires...



Depuis qu'elle a réactualisé le concept en 2017, la Carsat Bretagne a distingué 22 entreprises.

Trois catégories de distinction sont possibles.

- La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.
- Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences sociales de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité considéré et qui, à ce titre, améliorent d'autant les conditions de travail.

# Les entreprises distinguées lors de SAFEXPO 2021

## Iroise Fourgons Aménagés

Créée en novembre 2007 par Yannick SPARFEL, l'entreprise Iroise Fourgons Aménagés aménage des véhicules (principalement Peugeot Expert) en camping-cars. Cela implique des travaux de carrosserie, menuiserie, installation technique (circuits eau, gaz, électricité), couture. L'entreprise se charge ensuite de l'homologation du véhicule en VASP autocaravane auprès de la Dreal (service de la Préfecture).

L'entreprise aménage environ 40 véhicules par an, pour une clientèle de particuliers.

Les locaux de l'entreprise étant anciens et obsolètes, Iroise Fourgons Aménagés a décidé de construire un local de 800 m<sup>2</sup> sur un terrain de 3500 m<sup>2</sup> situé à Milizac pour accueillir son activité.

### Pourquoi la récompense Acanthe ?

La Carsat Bretagne décerne la distinction « Acanthe, bâtir plus sûr », catégorie Or, à l'entreprise Iroise Fourgons Aménagés pour la prise en compte des risques professionnels et des conditions de travail dès la conception de son nouveau local à Milizac.

Parmi les points forts de ce projet, il faut noter :

- La conception en amont avec un travail de réflexion mené dès le début du projet avec l'ensemble des salariés qui ont recensé les points à améliorer sur leur poste de travail.
- L'éclairage est en grande partie naturel grâce aux baies vitrées avec vue sur l'extérieur, portes équipées d'oculus et voûtes zénithales. Un éclairage artificiel complète le confort visuel sur toutes les zones de l'atelier.

Atelier fabrication-montage



Show-room :



- L'intégration du risque "bruit" dans la conception de l'activité : traitement acoustique des process ; bandeaux perforés sur les murs et les plafonds de l'atelier pour absorber le bruit, comme le confirment les mesures du Centre interrégional de mesures de l'ouest (CIMPO)
- Une analyse ergonomique réalisée par Christine Fernandez, ergonomiste à la Carsat, a permis l'intégration des critères ergonomiques dans la conception des postes de travail
  - o zones de confort, cadence, rythme, chariot,
  - o équipements pour réduire les manutentions : découpe de panneaux de bois automatisée avec une fraiseuse numérique, chariot élévateur pour positionner les palettes de panneaux...
- Le captage de polluants (poussières de bois) : deux réseaux de ventilation et une centrale à haute dépression permettent d'aspirer à la source les poussières de bois générées par la fraiseuse et la scie verticale
- Un confort thermique adapté à l'activité : une bonne isolation, du chauffage et des déstratificateurs pour répartir l'air chaud
- La prévention des risques de chute grâce à la mise en place de grilles de protection et d'acrotères et un sol parfaitement plan
- La gestion des flux avec à l'extérieur une zone de circulation des véhicules séparée de la zone de circulation des piétons
  - o flux entrants-sortants,
  - o zones de stockage,
  - o maintenance-nettoyage,
  - o accès aux équipements
- L'hygiène et le nettoyage sont facilités grâce par des sanitaires-douches et des vestiaires confortables ainsi qu'une salle de pause aménagée pour la prise de repas.



Scie à panneaux verticale

Pour découvrir l'entreprise en vidéo, cliquez [ici](#)

## Autodistribution FICHOU

Créée en 1926 par Joseph FICHOU, Autodistribution FICHOU est spécialisée dans la vente et la distribution de pièces Auto/Poids-Lourds/Marine et Industrie/Equipement.

L'entreprise est aujourd'hui dirigée par Gwen FICHOU, épouse du petit-fils de Joseph FICHOU.

Autodistribution FICHOU est présent sur le département du Finistère au travers de cinq points de ventes basés à Brest, Morlaix, Quimper et Carhaix.

L'entreprise dispose également de quatre ateliers spécialisés à Brest (véhicule léger et poids lourd), Quimper et Morlaix. Elle s'adresse aux particuliers comme aux professionnels.

L'ancien atelier Poids-Lourds (PL) était à proximité du siège à Brest. C'était un bâtiment de 900 m<sup>2</sup>, antérieur à 1997.

Dans le cadre du projet global de réorganisation de l'entreprise, l'entreprise a décidé de déménager cet atelier en bord de voie express à proximité des grands axes et de l'aéroport.

Ce déménagement permet de gagner de l'espace pour ensuite agrandir l'atelier véhicules légers et le magasin.

### Pourquoi la récompense Acanthe ?

#### A - Un chantier intégrant les principes de prévention attendus

La Carsat Bretagne décerne la distinction « Acanthe, bâtir plus sûr », catégorie Or, à l'entreprise Autodistribution FICHOU pour la prise en compte des risques professionnels et des conditions de travail dès la conception de son nouvel atelier Poids Lourds situé dans la zone de Saint-Thudon, à Guipavas (29).

Mme FICHOU a souhaité que cet atelier Poids Lourds devienne une vitrine pour le groupe en y intégrant les équipements les plus performants au service du confort de travail de ses salariés.

Parmi les points forts de ce projet, il faut noter :

- La conception en amont avec :
  - un travail mené dès le début projet avec le Maître d'œuvre et la Carsat pour prendre en compte les préconisations du réseau prévention.
  - une implication du coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) dès la phase Avant-Projet Sommaire du chantier.
- L'excellente gestion de la phase chantier :
  - une base-vie entretenue et un nettoyage organisé ; circulations stabilisées et entretenues ;  
la mise en place anticipée des protections périphériques fixes définitives (acrotères, garde-corps, ...) et
  - des moyens d'accès sécurisés



Vue extérieure du bâtiment



Vue générale de l'atelier

## B - Un projet soucieux des aspects de la santé au travail

L'atelier a permis d'améliorer les conditions de travail des salariés et de réduire au minimum les risques identifiés :

### Circulation extérieure et intérieure :

- La circulation se fait en sens unique avec un sens giratoire autour du bâtiment. Les véhicules entrent et sortent de l'atelier de réparation en marche avant,
- Des zones d'attente et de stationnement sont prévues pour les poids lourds.

### Acoustique :

- Un traitement acoustique a été appliqué aux plafonds et aux parois intérieures,
- Les sources de bruit (compresseur) ont été isolées.

### Eclairage et vues sur l'extérieur :

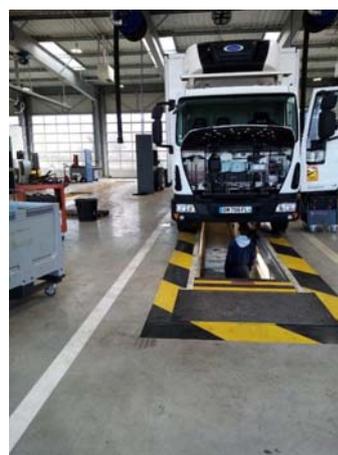
- De larges surfaces translucides ont été dimensionnées en zénithal (> 20%) avec protections en sous-face,
- Les parois comportent 11 portes sectionnelles toute hauteur, entièrement vitrées.

### Chutes de hauteur :

- Des acrotères sur toute la toiture ont été intégrées dès la construction,
- Les moyens d'accès en hauteur ont été mutualisés en phase chantier,
- 5 fosses ont été sécurisées par un dispositif de couverture antichute.

### Aménagement des situations de travail :

- Les fosses disposent de circuits enterrés et aériens de distribution et de récupération des fluides
- Des systèmes d'aspiration des gaz d'échappement ont été mis en place.



---

### ***Intervenants pour la remise de la distinction :***

*Marie-Laure De Bonneval, ingénieur-conseil régional  
Eric Balcon, président de la commission régionale AT/MP  
Gilles Mauguen, contrôleur de sécurité*

### **A propos de la Carsat Bretagne**

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. [www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

### **Contact Presse**

CARSAT BRETAGNE : Suzana Siloret – [communication@carsat-bretagne.fr](mailto:communication@carsat-bretagne.fr) – 07 60 63 85 35

